

L'Afrique au début du XIX^e siècle : problèmes et perspectives

J. F. Ade. Ajayi

Ce volume se veut une présentation générale de l'histoire de l'Afrique au XIX^e siècle, avant la ruée des Européens et la colonisation. C'est en grande partie sur ce « siècle précolonial », comme on l'a appelé¹ que porte l'effort accompli après la seconde guerre mondiale pour renouveler l'interprétation de l'histoire de l'Afrique, effort dont l'*Histoire générale de l'Afrique*, publiée par l'UNESCO, représente sans doute un point culminant. Depuis qu'il est admis qu'en Afrique les changements ne remontent pas à l'époque coloniale, on a accordé un intérêt considérable au siècle qui précède la colonisation. Les historiens ont consacré divers travaux à des événements révolutionnaires qui se sont produits au XIX^e siècle, comme les réformes de Muḥammad 'Alī en Égypte, la réunification de l'Éthiopie sous les empereurs Têwodros et Ménélik, le Mfecane des États sotho-nguni en Afrique centrale et australe, ou les *djihād* de l'Afrique occidentale. Ces événements, et d'autres d'une importance comparable, font l'objet des chapitres suivants. Cependant, les caractères généraux du XIX^e siècle, et la signification globale de ce siècle dans l'histoire de l'Afrique, restent controversés.

Dans une grande partie de l'Afrique, le XIX^e siècle est mieux connu et mieux étudié que les périodes antérieures, grâce à l'abondance et à la sûreté relatives des sources orales, et grâce aux sources nouvelles que représentent les documents écrits dus à l'extension de l'activité des Européens en Afrique : comptes rendus des voyageurs, des missionnaires, des commerçants, des agents diplomatiques et autres représentants des pays d'Europe, qui ont

1. P. D. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 362.

alors pénétré, souvent pour la première fois, dans diverses régions de l'intérieur du continent. On a eu tendance, comme dans le cas de la tradition orale, à situer, par une espèce de télescopage, dans ce siècle privilégié, le XIX^e, tous les changements importants que l'Afrique a connus avant la colonisation. Les autres volumes de cette *Histoire* ont heureusement déjà analysé la dynamique de l'évolution qui fut celle de l'Afrique au cours des périodes antérieures. Le « mythe » d'une Afrique statique a donc été réfuté. Mais le corollaire de ce mythe a subsisté; on continue à croire que les changements survenus au XIX^e siècle diffèrent nécessairement des changements antérieurs, et qu'ils ne peuvent s'expliquer que par des facteurs qui n'existaient pas auparavant. Il est donc important de voir ici dans quelle mesure les changements qui se sont produits au XIX^e siècle prolongeraient ceux qu'avait connus le XVIII^e, et dans quelle mesure ils s'expliquent par des facteurs nouveaux, liés à l'extension de l'activité des Européens et à l'intégration croissante de l'Afrique au système économique mondial.

La tendance à expliquer exagérément ou exclusivement par l'extension de l'activité des Européens les changements que l'Afrique a connus pendant le « siècle précolonial » pose le deuxième problème qui caractérise l'étude de cette période. L'intégration croissante de l'Afrique au système économique mondial est souvent considérée, non pas simplement comme un événement important, mais comme le principal événement dans l'histoire de l'Afrique au XIX^e siècle. Le XIX^e siècle apparaît alors moins comme le prélude que comme le commencement de la période coloniale. Conformément à l'affirmation du regretté professeur Dike dans *Trade and Politics*, selon laquelle « l'histoire moderne de l'Afrique occidentale est, dans une large mesure, l'histoire de cinq siècles de commerce avec les nations européennes »² on a trop longtemps considéré que l'accroissement du commerce avec les Européens, l'organisation des routes commerciales et le développement, sur des marchés qui se multipliaient en Afrique même, des échanges destinés à alimenter le commerce extérieur étaient les principaux, sinon les seuls, facteurs de changement dans l'histoire de l'Afrique au XIX^e siècle. Ainsi, on attribue la transformation de l'Égypte au choc causé par l'arrivée de Bonaparte, plutôt qu'à l'ensemble complexe de facteurs internes qui, déjà au XVIII^e siècle, avaient produit un mouvement national autour de l'Albanais Muḥammad 'Alī qui, s'appuyant sur la renaissance égyptienne, avait empêché le pouvoir ottoman d'asseoir à nouveau directement sa domination sur l'Égypte. De même, on voit dans le Mfecane non pas un produit de la dynamique propre à la société guni du Nord, mais une vague réaction à la présence des Européens,

2. K. O. Dike, 1956, p.1. Cette affirmation était bien sûr exagérée, même par rapport à la position de Dike lui-même dans son étude du delta du Niger au XIX^e siècle, puisque celui-ci met l'accent sur les facteurs internes de changement. S. I. Mudenge (1974, p.373) critique ainsi la thèse de *Trade and Politics*: « Une fois établie l'existence de relations commerciales avec l'étranger, lorsqu'il s'agit d'en exposer les conséquences, Dike néglige d'étudier l'effet réel de ce commerce sur le système politique, ainsi que ses rapports avec la production et la consommation intérieures dans chaque État; il consacre au contraire tous ses efforts à décrire l'organisation des routes commerciales et des marchés, et à déterminer quels étaient les produits échangés. »

réaction qui se serait traduite par des pressions sur la frontière orientale de la colonie du Cap, ou par le désir de faire du commerce avec les Portugais dans la baie de Delagoa. La remarquable conjonction de ces événements, au début du XIX^e siècle, avec les *djihad* de l'Afrique occidentale et le réveil de l'Éthiopie exige une explication globale³. Mais, plutôt que de chercher cette explication dans la dynamique des sociétés africaines, les historiens croient trop facilement la trouver dans l'industrialisation de l'Europe et dans l'influence de l'économie mondiale sur l'Afrique.

Il est donc nécessaire, dans ce chapitre d'introduction, de concentrer son attention sur ce qu'était l'Afrique au début du XIX^e siècle, et de voir les caractéristiques et les tendances générales de cette période, la nature et l'importance des éléments du passé qui subsistent, les innovations et les nouveaux départs, enfin les tendances pour l'avenir. Ce n'est qu'en abordant ce problème, dès maintenant, que nous pouvons espérer comprendre, à la fin du volume, ce que fut l'évolution de l'Afrique au XIX^e siècle, et dans quelle mesure il faut considérer la présence des Européens comme « une condition préalable et nécessaire au développement technique, culturel et moral des sociétés africaines »⁴, ou au contraire comme la principale cause du sous-développement de l'Afrique.

La démographie et les mouvements de populations⁵

Au début du XIX^e siècle, les principaux groupes linguistiques et culturels qui composaient la population de l'Afrique s'étaient depuis longtemps établis dans les différents territoires dont ils revendiquaient la possession. Dans la plus grande partie du continent, cette répartition s'était achevée avant le XVII^e siècle. Au XIX^e, les différents groupes, ayant affermi plus ou moins leur position, étaient parvenus à un état de stabilité. C'est seulement dans la Corne de l'Afrique et en Afrique orientale (mis à part les plateaux du centre de la région des Grands Lacs), ainsi qu'à Madagascar, que d'importantes migrations se poursuivirent, au XVII^e et au XVIII^e siècle, vers des régions de peuplement relativement faible; même dans ces régions, les populations

3. Voir la tentative de I. Hrbek en 1965 (publiée en 1968): « Il est étonnant de voir combien d'événements, qui auront une portée considérable, se sont produits en Afrique entre 1805 et 1820; bien qu'il n'y ait pas eu de liens entre eux, ils constituent un mouvement distinct dans l'histoire de l'Afrique. » Il cite les *djihad* des Fulbe d'Afrique occidentale, le soulèvement des Zulu et celui du Buganda, la fondation de l'Égypte moderne par Muḥammad 'Alī, l'expansion de l'Imerina à Madagascar, le soulèvement des Omani à Zanzibar et l'abolition de la traite des esclaves. Voir I. Hrbek, 1968, p.47-48. Les historiens, qui aujourd'hui aspirent à une synthèse applicable à tout le continent, croient trop facilement que l'explication globale réside dans l'intégration progressive de l'Afrique à l'économie mondiale.

4. T. Hodgkin, 1976, p. 7, à propos du point de vue de ceux qu'il appelle « les savants administrateurs impérialistes ».

5. Cette section s'inspire largement de deux chapitres de cette *Histoire*, écrits respectivement par J. Vansina (chap. 3, vol. V) et par J. C. Caldwell (chap. 18, vol. VII).

avaient atteint, au début du XIX^e siècle, la stabilité qu'implique la maîtrise de l'espace.

Nous entendons ici par migration le déplacement extraordinaire d'un grand nombre de personnes sur de vastes étendues et pendant une longue période. Les déplacements réguliers qu'accomplissent, pour assurer leur subsistance, les éleveurs qui pratiquent la transhumance, les cultivateurs qui pratiquent l'assolement, les chasseurs et ceux qui vivent de la cueillette, qui parcourent des territoires déterminés à la recherche du gibier, du miel ou même des palmiers dont ils mangent les fruits, les pêcheurs qui suivent les migrations saisonnières des poissons, les marchands et les artisans spécialisés comme les forgerons, qui vont exercer leur activité dans des colonies éloignées, tous ces déplacements se poursuivaient; mais ils n'impliquaient généralement pas un départ définitif, et ne présentaient pas le caractère d'une migration au sens que nous avons donné à ce mot. Cependant la pression démographique, liée au type d'utilisation des terres, qui pouvait résulter d'un accroissement normal de la population durant une période de prospérité relative, ou l'immigration, provoquée par la guerre et l'effondrement des systèmes politiques ou par une sécheresse prolongée, une épidémie ou une autre catastrophe naturelle, pouvaient entraîner des processus d'expansion progressive. Le XIX^e siècle a vu se dérouler grand nombre de ces expansions. Certaines, comme celle des Fang dans la zone des forêts équatoriales, furent déclenchées par des mouvements qui avaient commencé avant le XIX^e siècle; d'autres, comme celle des Chokwe de l'Angola, eurent pour cause la modification des relations commerciales survenue au XIX^e siècle. Les mouvements de populations les plus spectaculaires étaient liés au déclin ou à l'essor des systèmes étatiques; ils se limitaient à une région, comme celui qui suivit la chute de l'ancien Oyo dans la partie yoruba du Nigéria occidental; ou ils s'étendaient à toute une partie du continent, comme celui des Nguni du Nord qui suivit le Mfecane en Afrique australe. Les populations en mouvement ont souvent dû occuper et cultiver des terres qui avaient été, jusqu'alors, considérées comme de qualité inférieure, et par conséquent mettre au point des cultures et des techniques agricoles appropriées à leur nouveau milieu.

On estime habituellement à 100 millions d'habitants la population totale de l'Afrique au début du XIX^e siècle. Ce chiffre est en partie arbitraire, et en partie le résultat d'une extrapolation fondée sur les maigres données démographiques relatives à la période qui suit 1950. Il est peut-être très éloigné du chiffre réel. Mais, du point de vue historique, les questions essentielles portent moins sur le chiffre absolu de la population que sur les tendances démographiques et leurs relations avec les systèmes économiques, l'activité agricole, et la répartition géographique de la population par rapport aux ressources du sol.

Les démographes supposent généralement que la population totale ne pouvait pas augmenter beaucoup, étant donné l'organisation de l'agriculture, l'état des techniques et de l'hygiène, et la forte mortalité infantile causée par les maladies. L'augmentation annuelle aurait dû être normalement de 0,5%

(alors qu'elle se situe actuellement entre 2,5 et 3,5), c'est-à-dire que chaque année le nombre des naissances aurait dépassé celui des décès de 50 pour 1000 habitants. La population aurait ainsi doublé en un millénaire. Comme la population restait stable en Afrique du Nord, et que l'on pratiquait une agriculture intensive et l'irrigation dans les régions fertiles, en particulier dans les oasis, la population augmentait régulièrement durant les périodes de prospérité; mais il semble que cet accroissement était annulé par les sécheresses et les épidémies, si bien que la population pouvait difficilement demeurer stable. Dans les herbages du Soudan, comme dans ceux de l'Afrique centrale et australe, les populations transformaient constamment leurs techniques; elles associaient l'élevage à la culture du sol ou pratiquaient divers types d'agriculture mixte, capables d'assurer la subsistance d'une population croissante. Les habitants des régions plus boisées mirent également au point des types d'agriculture qui permettaient l'accroissement démographique; au XVIII^e siècle, la population atteignait une forte densité dans des régions comme la basse Casamance, le pays des Igbo dans le sud-est du Nigéria, les herbages du Cameroun, la région des Grands Lacs d'Afrique orientale. Cependant, s'ajoutant aux catastrophes naturelles, la traite des esclaves et les guerres meurtrières qu'elle entraîna causèrent de telles pertes démographiques, notamment par la diminution, durant une très longue période, du nombre des femmes en âge d'avoir des enfants, que la population totale de l'Afrique baissa aux XVII^e et XVIII^e siècles; ce dépeuplement, inégalement réparti, toucha le plus durement ceux qui étaient le moins capables de se défendre, alors concentrés dans l'ouest et dans le centre-ouest de l'Afrique.

On n'a pas encore complètement analysé les effets de ce dépeuplement; les hypothèses dont ils font l'objet continuent d'alimenter une vive controverse⁶. On considère aujourd'hui que l'accroissement rapide de la population, joint à des ressources et à une productivité limitées, est une des principales caractéristiques du sous-développement⁷; mais cela est vrai seulement pour des économies structurellement interdépendantes. Dans le cas des économies relativement indépendantes du début du XIX^e siècle, c'est certainement plutôt le sous-peuplement qui était un facteur de sous-développement. Il est vrai que certaines communautés africaines, lorsqu'on les compare à leurs voisines, semblent avoir tiré profit de la traite des esclaves: elles sont parvenues à conserver leur capacité de résistance en exploitant la faiblesse des autres communautés; elles ont ainsi fait durer leur prospérité assez longtemps pour mettre sur pied de solides systèmes économiques dans lesquels l'accroissement démographique augmentait la productivité et assurait le maintien du développement. Mais il est probable que même ces communautés ont souffert de l'appauvrissement de leurs voisines et de l'insécurité qui régnait à leurs frontières. Aucune société, ni aucune économie, n'aurait pu échapper au traumatisme et au découragement qui furent l'effet général des pertes démographiques considérables causées par la traite des esclaves et les

6. Voir J. E. Inikori (dir. publ.), 1982a et 1982b, p. 29-36.

7. L. Valensi, 1977, p. 286.

guerres qui l'ont accompagnée⁸. La traite paraît fournir la meilleure explication du fait que, de tous les continents, c'est en Afrique essentiellement que les structures politiques et économiques, au début du XIX^e siècle, semblent avoir été les plus instables et les plus fragiles. Les frontières des États et les centres administratifs se sont apparemment déplacés au rythme d'une fluctuation constante. Il ne semble pas que les agriculteurs aient tiré le meilleur rendement de la plupart des terres, même compte tenu des méthodes et des techniques alors en usage.

Le XIX^e siècle n'a pas modifié brusquement la situation démographique dans son ensemble. La campagne pour l'abolition de la traite n'a produit ses effets que lentement. Elle eut d'abord pour résultat moins de réduire l'exportation des esclaves que de la concentrer dans un plus petit nombre de ports; lente au début, la baisse de cette exportation prit, après 1850, de fortes proportions. Mais la traite vers Zanzibar et l'océan Indien augmentait à mesure que diminuait celle qui se faisait vers l'Amérique. Il y a plus : l'essor des exportations qui remplacèrent la traite fit que, en Afrique même, on eut besoin d'un beaucoup plus grand nombre d'esclaves pour se procurer l'ivoire, pour récolter l'huile de palme, les arachides, le miel, les clous de girofle et, plus tard, le caoutchouc et le coton, ainsi que pour transporter tous ces produits. Le XIX^e siècle vit donc une augmentation considérable de la traite intérieure et du travail servile, ce qui eut des effets désastreux sur les procédés d'exploitation. Des historiens affirment que la population diminua de moitié dans l'espace d'une génération dans certaines régions de l'Angola avant 1830, et de l'Afrique centrale et orientale pendant quelque temps après 1880. L'abolition de l'esclavage n'en a pas moins fini par arrêter la déportation massive des Africains. Il semble que, pour la première fois depuis le XVII^e siècle, la population ait eu tendance à croître sur l'ensemble du continent au début du XIX^e siècle⁹; ce mouvement s'est accentué entre 1850 et 1880, puis a décliné quelque peu au début de la colonisation, avant de poursuivre sa remontée, lentement d'abord, puis à un rythme plus spectaculaire, à partir des années 1930. Cette augmentation démographique produite au début du XIX^e siècle, à la fois par des facteurs internes et externes, fut elle-même un important facteur de changement, en particulier dans des régions qui, comme l'Afrique orientale et australe au XVIII^e siècle, n'avaient guère ou pas du tout connu la traite des esclaves.

L'intérêt croissant des Européens pour l'Afrique

Quels que soient les doutes qu'on peut avoir quant au chiffre de la population de l'Afrique au début du XIX^e siècle, ou aux conséquences d'un accroissement démographique à cette époque, une chose est certaine : les

8. J. E. Inikori, 1982*b*, p. 51-60.

9. UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VII, chap. 18; voir aussi J. C. Caldwell, 1977, p. 9.

Européens ont alors montré pour l'Afrique un intérêt grandissant, dont on a sans doute exagéré, par ailleurs, l'importance comme facteur de changement dans l'histoire de l'Afrique.

Cet intérêt a d'abord poussé les Européens à entreprendre, à partir de la fin du XVIII^e siècle environ, des expéditions en vue de rapporter des renseignements plus précis sur les principales caractéristiques géographiques du continent africain : sources des fleuves, situation des montagnes et des lacs, répartition de la population. On cherchait aussi à savoir quels étaient les plus grands États, les marchés les plus importants, et les principales productions de l'agriculture et de l'industrie. La Révolution française, les guerres napoléoniennes et les efforts des pays coalisés — notamment de l'Angleterre qui était la principale puissance maritime — pour contenir l'expansion française eurent des répercussions en Afrique. Les Français, pour qui l'Égypte était la porte de l'Extrême-Orient, occupèrent Alexandrie et Le Caire. Les Anglais s'emparèrent de la colonie hollandaise du Cap. Par la suite, en prenant de l'ampleur, le mouvement pour l'abolition de l'esclavage permit à l'Angleterre, dont la suprématie maritime s'affirmait toujours davantage, d'intervenir en Afrique aussi souvent qu'elle le voulait, sous le prétexte d'une mission à remplir. En 1807, le Gouvernement anglais interdit la traite des esclaves aux marchands anglais et fit de la ville de Freetown, fondée par des esclaves libérés, une colonie de la Couronne et la base d'une campagne navale menée contre la traite au large de l'Afrique occidentale. Les Français furent chassés d'Égypte; mais, profitant de la faiblesse de l'Empire ottoman, ils continuèrent à chercher des avantages commerciaux et autres en Afrique du Nord, où la lutte contre les pirates maghrébins servait d'excuse à leurs entreprises. Après leur défaite, les Français durent se rallier au mouvement abolitionniste et cela fut, pour eux, une nouvelle raison de s'intéresser aux ports et aux comptoirs de l'Afrique occidentale. L'abolitionnisme, les missions et la recherche de produits pouvant faire l'objet d'un commerce plus honorable que celui des esclaves sont donc devenus, au XIX^e siècle, des éléments de la situation politique de l'Afrique.

Il importe de n'exagérer ni la puissance que les Européens avaient en Afrique au début du XIX^e siècle ni le rythme auquel ils ont acquis des « possessions », ou pénétré à l'intérieur du continent, avant 1850. Les Portugais se prétendaient les maîtres de territoires étendus en Angola et au Mozambique. Ils avaient fondé, à l'intérieur des terres, des postes militaires et des *prazos* [exploitations agricoles], et dominaient par intermittence une région qui s'étendait de Loje, au sud du Cuanza, jusqu'à Cassange (Kasanga) à l'est, sans parler de leurs comptoirs situés sur la côte, entre Ambriz et Moçâmedes. Au Mozambique, leur domination effective se limitait, en 1800, à l'île de Mozambique. Les marchands brésiliens et mulâtres jouaient, dans cette île, un plus grand rôle que les administrateurs portugais. La demande croissante dont les esclaves étaient l'objet, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, fit abandonner le système des *prazos*. La sécurité des routes commerciales était assurée principalement par les *pombeiros*; mais ces mulâtres aux pieds nus, qui vendaient des produits brésiliens, n'auraient pu exercer leur commerce, si celui-ci n'avait pas été toléré par les chefs et les marchands

africains¹⁰. Les Français avaient, après 1815, rétabli leurs comptoirs en Sénégambie, notamment ceux de Saint-Louis et de Gorée. Ils avaient essayé, sans succès, de fonder au Walo une exploitation agricole, défendue par un poste militaire à Bakel. En Afrique du Nord, ils s'emparèrent d'Alger en 1830; il leur fallut ensuite vingt ans pour triompher de la résistance des Algériens soulevés par l'émir 'Abd Al-Kādir (Abd El-Kader). Dans la colonie anglaise que formaient Freetown et les villages d'agriculteurs de la presqu'île voisine, l'acculturation des esclaves affranchis donna naissance à la culture « créole ». La prospérité croissante de cette colonie et l'émigration de ses habitants à Bathurst, Badagri, Lagos, et au-delà, étendirent sur la côte l'influence des marchands et des missionnaires anglais qui, à un ou deux endroits comme Abeokuta, commencèrent à pénétrer à l'intérieur du continent vers 1850. Sur la Côte-de-l'Or, les Anglais, qui subissaient encore la concurrence des commerçants danois et hollandais, s'opposèrent aux efforts de domination des Ashanti, notamment en exploitant la crainte que ceux-ci inspiraient aux Fanti, et en incitant ces derniers à s'unir sous la protection de l'Angleterre. En Afrique australe, bien que les fermiers anglais n'eussent pas réussi à s'implanter au Natal, la colonie du Cap s'étendit considérablement grâce à la sécession des *trekboers* rebelles qui s'enfoncèrent à l'intérieur du continent, obligeant l'administration anglaise à les suivre, ne fût-ce que pour les empêcher d'être exterminés par les armées des nouveaux États africains. Les Anglais se donnaient ainsi l'apparence d'être les arbitres de la situation et les véritables maîtres de la région. Mais l'Afrique du Sud resta, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, une colonie divisée, peuplée de fermiers pauvres qui étaient souvent à la merci de leurs voisins africains, lesquels n'étaient d'ailleurs pas moins divisés.

Diverses tentatives ont été faites pour répéter le succès des Anglais à Freetown: les Américains fondèrent une colonie au Libéria, les Français à Libreville, et les Anglais à Freretown, en Afrique orientale. L'intérêt croissant que les Anglais et les Français portaient à l'Inde et à l'océan Indien — Aden, l'île Maurice, Madagascar et le nouveau sultanat de Zanzibar — eut bientôt des répercussions en Afrique. Il faut rappeler cependant que les Européens et les Américains se rendaient en Afrique par la mer, et qu'ils étaient concentrés sur les côtes. Ils n'ont pas effectué de pénétration importante à l'intérieur du continent avant 1850, alors que les principaux événements que l'Afrique a connus au début du XIX^e siècle, comme la renaissance éthiopienne, le Mfecane ou les *djihād* de l'Afrique occidentale, ont tous, à l'exception de la réforme de Muḥammad 'Alī, pris naissance à l'intérieur du continent.

La présence des missionnaires a beaucoup contribué au succès spectaculaire des Anglais à Freetown. Répondant aux exigences de la situation, des missionnaires de culture allemande, originaires de Brême et surtout de Bâle, prirent part à la mise en valeur de cette colonie britannique, après avoir surmonté les hésitations que leur inspirait leur foi piétiste. Comme les

10. A. F. Isaacman, 1976, p. 8-11

missionnaires anglais, ils comprirent que l'exploitation des fermes, l'étude des langues autochtones, l'enseignement, la construction et le commerce offraient de plus grandes possibilités d'action que la prédication. Un certain nombre de missions furent construites, et certains missionnaires de premier plan jouèrent un rôle à titre individuel dans les conflits raciaux; mais la réussite de Freetown ne fut jamais égalée. Diverses organisations chargées de la propagation du christianisme virent le jour. L'enseignement élémentaire et les études linguistiques inaugurées par les premiers missionnaires ne portèrent leurs fruits que plus tard. Les missions chrétiennes furent, en Afrique, un plus important facteur de changement dans la seconde moitié du XIX^e siècle que dans la première. En 1850, Livingstone en était encore à sa première expédition missionnaire. La Congrégation des pères du Saint-Esprit fut fondée en 1847, celle des pères Blancs en 1863.

Dans la première moitié du XIX^e siècle, l'activité des commerçants européens s'étendit beaucoup plus rapidement, et sur des territoires beaucoup plus vastes, que l'influence des missionnaires. Cela tient en grande partie au fait que ce commerce était le prolongement de la traite des esclaves qui avait eu cours avant le XIX^e siècle. Les premiers à pratiquer le commerce légitime furent des négociants qui avaient auparavant pratiqué la traite, ou qui étaient restés des négriers. Ce fait mérite d'être souligné, parce que les structures des nouvelles relations commerciales ressemblaient beaucoup à celles de la traite. La monnaie joua un rôle grandissant après 1850, mais, dans la première moitié du siècle, le commerce de l'huile de palme, des arachides, de l'ivoire et des clous de girofle reposait sur la traite intérieure et sur le crédit: il fallait, après avoir fait des avances en nature aux marchands africains, prendre des mesures pour protéger cet investissement et pour s'assurer de la livraison de la contrepartie. Tant que les négociants européens restèrent sur la côte où des commerçants africains de l'intérieur leur apportaient des marchandises, ou que des intermédiaires africains, voire des *pombeiros* ou des commerçants arabes ou waswahili¹¹ habitant sur la côte, y ramenèrent des produits négociés à l'intérieur contre des marchandises achetées à crédit sur le littoral, les échanges commerciaux demeurèrent structurés comme ils l'étaient avant le XIX^e siècle. La récolte des fruits du palmier, de la gomme arabique et du miel, et même la chasse à l'éléphant employaient un plus grand nombre d'Africains que ne l'avaient fait la capture des esclaves et leur vente aux Européens. D'autre part, dans les principales régions où se faisait le commerce, sur la côte ou près des routes commerciales, les populations africaines ont progressivement modifié la composition de leurs classes dirigeantes et la façon dont les membres en étaient choisis. Les événements survenus au XIX^e siècle ont notamment favorisé l'ascension et l'accession au pouvoir de certains groupes de guerriers. Les descendants des esclaves affranchis faisaient souvent du commerce; le nombre et l'importance de ces commerçants créoles s'accrurent dans les années 1870. Mais il ne faut pas

11. Pluriel de swahili.

exagérer la rapidité et l'étendue de la mobilité sociale. Les chefs traditionnels n'ont pas renoncé facilement à leurs privilèges. Au contraire, partout où cela leur fut possible, ils ont affermi leur position en s'appuyant sur des guerriers, ou même sur des marchands européens ou créoles. Les guerriers et les marchands créoles qui cherchaient à prendre part aux privilèges du chef devaient suivre les structures existantes qui réglaient la compétition politique. Il leur fallait recruter une suite nombreuse, composée principalement d'esclaves et de clients, et acquérir les richesses dont la distribution leur permettrait d'accéder au pouvoir. Ainsi, comme la diversification des produits échangés ne s'est pas accompagnée d'une transformation du système des relations commerciales, elle n'a pas, du moins dans la première moitié du XIX^e siècle, entraîné la révolution économique et sociale à laquelle on aurait pu s'attendre.

Le commerce européen s'étendait rapidement¹². Mais cette extension ne fut possible que grâce au système qui était déjà celui des relations commerciales locales et régionales. De ce fait découlent un certain nombre de conséquences qu'il nous faut souligner. La première est que le commerce local et régional dépendait beaucoup moins des impulsions venant de l'extérieur que de la dynamique interne des communautés africaines, et en particulier de leurs systèmes de production agricole, artisanale et industrielle. Une autre conséquence est que, du moins au début, le commerce extérieur occupa une place beaucoup moins grande que le commerce intérieur dans la vie de la plupart des populations africaines. L'importance du commerce extérieur ne fut pourtant pas négligeable, puisque le contrôle de ce commerce a peut-être été, dans certains cas, un facteur décisif de supériorité. Il est difficile d'établir dans quelle mesure le développement du commerce extérieur a contribué à l'enrichissement de certains chefs africains, ou leur a permis d'obtenir des produits essentiels qu'ils n'auraient pu se procurer autrement. Les armes à feu étaient, parmi ces produits, celui qui revêtait le plus d'importance pour la plupart des États africains. Les efforts des Européens pour contrôler, dans leur propre intérêt, le commerce des armes à feu firent qu'un grand nombre de chefs accordèrent au commerce extérieur, qui était un moyen d'acquérir cette marchandise, une importance qu'il n'avait pas en réalité, puisque la possession de fusils ne suffisait pas toujours à assurer la supériorité militaire.

Un autre problème soulevé par le développement du commerce extérieur est celui de ses répercussions non seulement sur le commerce local et régional, mais encore sur l'agriculture. Quelle que soit l'importance que certains chefs ont attachée au commerce extérieur, il est certain que, pendant toute la première moitié du XIX^e siècle, il n'y a pas eu d'influence véritable sur l'agriculture si l'on considère, dans son ensemble, l'activité des populations africaines. L'agriculture employait une si grande partie de la population, elle pourvoyait à des besoins si fondamentaux, tels que le besoin de se nourrir, de se vêtir et de se loger, ses produits entraînaient pour une si large part dans les

12. On trouvera un résumé utile, mais qui porte sur l'ensemble du siècle précolonial, dans P. D. Curtin *et al.*, 1978, en particulier aux p. 369 à 376 et au chap. 14, p. 419-443.

fabrications artisanales et industrielles, qu'il est inconcevable qu'on puisse lui accorder moins d'importance qu'au commerce en général, et même qu'au commerce extérieur en particulier.

Les systèmes de production agricole

Il faut souligner le fait que, au début du XIX^e siècle, l'économie, dans toutes les communautés africaines, était fondée sur la production de nourriture au moyen d'une ou de plusieurs de ces activités : la culture du sol, l'élevage, la pêche et la chasse. Toutes les autres activités — commerce politique, religion, fabrication artisanale et industrielle, construction, exploitation des mines — étaient secondaires par rapport à l'agriculture et n'auraient pu exister sans elle¹³. Non seulement l'agriculture occupait une place centrale dans la vie économique de l'immense majorité des Africains, mais les divers systèmes de production agricole permettent, dans une large mesure, de comprendre la structure des relations sociales et politiques à l'intérieur des communautés, les relations des communautés entre elles, et leur attitude à l'égard du commerce extérieur. Il est donc étonnant que les historiens aient porté toute leur attention sur le commerce extérieur¹⁴ sans s'interroger sur ces systèmes qui étaient le fondement des sociétés africaines.

La plupart des études qu'on peut consulter sur l'agriculture en Afrique au XIX^e siècle la considèrent du point de vue des économies coloniales. Animées de préoccupations théoriques et idéologiques, elles se rattachent à une discussion sur le sous-développement plus qu'elles ne cherchent à comprendre l'évolution de l'agriculture africaine au début du XIX^e siècle. Elles voient dans les différents systèmes de production agricole la base uniforme d'une « économie naturelle », et dans l'avènement du mercantilisme, le prélude du capitalisme périphérique propre à la période coloniale. Très peu d'études s'appuient sur des données empiriques pour montrer le fonctionnement et le développement de communautés agricoles déterminées, au début du XIX^e siècle. Elles ne permettent pas de considérer, séparément de ce point de vue, les différentes régions de l'Afrique ; et encore moins de faire une synthèse applicable à tout le continent. Mais on peut, grâce aux indications qu'elles contiennent, soumettre à un nouvel examen les principales caractéristiques de ce fondement des sociétés africaines que fut l'agriculture, et les facteurs qui les ont modifiées.

L'étude de quelques communautés villageoises de Tunisie, entre le milieu du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle¹⁵ met en lumière certaines caractéristiques qui appartenaient essentiellement aux régions soumises à l'influence ottomane, mais qu'on rencontre aussi dans le reste de l'Afri-

13. D. Beach, 1977, p. 40, à propos des Shona.

14. Voir P.J. Shea, 1978, p. 94 : « Le commerce et la production sont évidemment liés, mais j'estime qu'il faut s'intéresser d'abord à la production. »

15. L. Valensi, 1977.

que: le régime foncier; le système familial de production et d'échange; les pressions exercées par un gouvernement central qui, en échange des impôts qu'il percevait, protégeait ses sujets, mais n'assurait presque aucun service public; et le danger constant que représentaient, pour la santé, les épidémies de peste, de choléra et de variole. L'auteur de cette étude a choisi de considérer la période qui va de 1750 à 1850 pour souligner la continuité des faits qu'elle comprend, et pour bien montrer que la faiblesse de l'économie tunisienne remontait au XVIII^e siècle plutôt qu'au XIX^e et qu'on ne peut donc l'attribuer à l'intervention des Européens. Laissons de côté pour le moment ce problème, et le fait qu'au Maghreb et en Égypte seulement, pour ne rien dire du reste de l'Afrique, il y avait une grande variété de formes sociales et politiques. Les principales caractéristiques de la situation tunisienne n'en méritent pas moins d'être examinées, dans une présentation générale des problèmes africains.

Le régime foncier dans les villages tunisiens au début du XIX^e siècle était soumis à la loi islamique; mais il se prêtait, en théorie comme en pratique, à un grand nombre d'interprétations de la part du gouvernement central, des *kā'id* ou des familles intéressées. Parce qu'on y pratiquait l'agriculture intensive qui caractérisait les « oasis », les terres avaient une plus grande valeur économique que dans les autres régions d'Afrique. On pouvait être par conséquent plus souvent tenté de les convertir en argent. Mais, et c'est là le fait essentiel, au début du XIX^e siècle, la propriété privée du sol n'était généralement pas reconnue, ce qui constituait une différence fondamentale par rapport au système féodal de l'Europe. En Tunisie, comme ailleurs en Afrique, la terre appartenait à la communauté ou au roi, dans la mesure où il était chargé des intérêts de celle-ci. Au niveau local, le *kā'id* ou tout autre représentant compétent de l'autorité attribuait aux agriculteurs l'usage des terres. Ce droit d'attribution pouvait faire l'objet d'une rivalité. Des communautés voisines, même lorsqu'elles versaient des impôts ou payaient un tribut au même suzerain, se disputaient parfois le droit d'exploiter directement les terres ou de les distribuer aux agriculteurs; mais le principe fondamental était qu'on n'avait pas le droit d'acheter ou de vendre le sol. L'évolution s'accéléra au XIX^e siècle, en particulier avec l'arrivée des Européens; la séparation des champs par des clôtures et le développement des exploitations agricoles contribuèrent à généraliser le commerce des terres. Le gouvernement central, tout en maintenant en théorie le fondement juridique du régime foncier, essaya parfois de tirer profit de la valeur économique du sol; de même, les familles qui éprouvaient des difficultés financières cherchaient parfois à garantir un emprunt en cédant à leurs créanciers, au moins temporairement, une portion de terrain. Ces pratiques n'ont modifié que progressivement le système de production agricole propre au XVIII^e siècle; et elles ont rarement porté atteinte au fondement théorique du régime foncier.

Il est à peine besoin de souligner, encore une fois, la diversité que les différentes zones écologiques de l'Afrique présentaient au point de vue des modes de production agricole; qu'il s'agisse des systèmes de propriété et de succession, de l'outillage de base, des types de cultures, de l'utilisation du sol

de la répartition des tâches entre hommes et femmes, ou de la spécialisation des différentes communautés en ce qui concernait le choix des cultures, la technique agricole et l'élevage. Mais une autre caractéristique de la situation tunisienne appartient à l'ensemble de l'Afrique. C'est celle qui met en évidence l'erreur que l'on commet lorsqu'on persiste à parler, à propos de l'agriculture africaine, d'une « économie de subsistance » ou d'une « économie naturelle ». Ces expressions tirent leur origine de l'idée fautive d'après laquelle les communautés rurales de l'Afrique étaient des communautés statiques formées par des « tribus indépendantes ou presque »¹⁶. Comme on a recueilli des faits qui réfutent l'hypothèse de l'isolement des communautés, certains tenants de l'agriculture de subsistance, tout en reconnaissant l'importance prédominante de la circulation des biens et des services, semblent maintenant donner de la subsistance une définition fondée sur une conception idéologique. Ils prétendent que les agriculteurs africains pratiquaient une agriculture de subsistance mais qu'ils n'étaient pas des paysans, pour la raison que, même s'ils se livraient à des échanges, la recherche du profit n'était pas leur principal motif. Ils définissent les paysans comme « de petits producteurs agricoles qui assurent leur subsistance en *vendant* une partie de leurs récoltes et de leurs troupeaux » ; et ils considèrent que l'apparition de la paysannerie résulte nécessairement de la formation de nouveaux marchés et de la recherche du profit¹⁷. L'histoire de la Tunisie montre bien qu'en Afrique, au début du XIX^e siècle, les systèmes de production agricole étaient tels que les différentes communautés ne pouvaient pas être indépendantes. La diversité des sols, des traditions familiales, des préférences individuelles et des techniques avait pour effet la diversité des cultures. La culture du sol, la fabrication artisanale et l'élevage formaient des combinaisons dont la variété incitait les familles à satisfaire leurs besoins essentiels en échangeant entre elles leurs productions. Chaque famille cédait une partie de l'excédent de sa production en échange de ce dont elle avait besoin mais qu'elle ne produisait pas, et conservait le reste en prévision d'une sécheresse ou d'une autre catastrophe.

Au début du XIX^e siècle, il n'y avait, dans aucune région d'Afrique, si reculée fût-elle, de communautés rurales dont on aurait pu dire qu'elles se suffisaient entièrement à elles-mêmes, ou qu'elles étaient complètement indépendantes. Dans son étude sur le règne de Womunafu au Bunafu, D. W. Cohen a montré que même une petite communauté isolée disposait de biens et de services que seuls des spécialistes pouvaient lui procurer¹⁸. Le Bunafu était une région reculée du nord du Busoga, qui, d'après D. Cohen, n'avait jamais été jusque-là soumise à aucun pouvoir administratif. Un certain nombre de chefs accompagnés de leur famille et de leurs partisans s'y étaient établis à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e. Cette

16. E. P. Scott, 1978, en particulier les p. 449 et 453, dont les notes retracent la longue controverse fondée sur l'opposition entre l'agriculture de subsistance et l'échange et entre le caractère « formel » et le caractère « réel » des échanges.

17. R. Palmer et N. Parsons, 1977b, p. 2-5.

18. D. W. Cohen, 1977, p. 48; voir également carte 11.2 ci-après.

pénétration se rattachait aux dernières phases des migrations des Luo qui, partis des sources du Nil, avaient vu se joindre à eux des groupes chassés des rives septentrionales du lac Victoria et de petits États comme Luuka par l'expansion du royaume du Buganda. Ces migrants, fuyant les États déjà constitués, cherchaient des régions faiblement peuplées. Leurs habitations étaient dispersées et non pas groupées en villages. Ils n'avaient pas de véritables marchés où des échanges auraient pu s'effectuer périodiquement. Les mariages, les rites et les autres formes de relations sociales firent naître chez eux le sentiment de constituer une communauté. Après une période de lutte pour le pouvoir, un des prétendants réussit à imposer son autorité à tout le groupe, mais son domaine restait, pour chaque famille, le centre de la vie sociale. Comme le dit Cohen: « La dispersion des domaines [...] favorisait l'apparition et le maintien de traditions héroïques dont le thème central était le défrichement du territoire, et qui fondaient la pérennité du pouvoir et des droits reconnus sur ce territoire aux descendants du défricheur. C'était un principe établi que chaque homme était le maître dans son domaine, comme le roi était le maître dans son royaume. Le domaine était un monde fermé, qu'il fût ou non entouré d'une clôture; dans les limites de son domaine, chaque homme était souverain¹⁹. »

Il n'est pas nécessaire ici de montrer, de façon détaillée, comment et sous quelle forme un pouvoir suprême s'est dégagé des traditions rivales relatives aux fondateurs des différentes familles du Bunafu. Ce qu'il faut souligner, c'est que, au début du XIX^e siècle, les domaines étaient les unités du système de la propriété foncière et de la production. Mais même au Bunafu, malgré les clôtures qui les entouraient et la distance qui les séparait les uns des autres, les domaines ne se suffisaient pas à eux-mêmes. En l'espace de deux générations, des relations sociales et culturelles se tissèrent, formant un réseau dans lequel les biens et les services circulaient avec une remarquable facilité. De nouveaux arrivants comme le *mukama* Womunafu et ses compagnons introduisirent des techniques, des connaissances et des produits nouveaux. La demande dont faisaient l'objet certains produits notamment utilisés dans l'agriculture, comme le sel, la poterie et la ferronnerie, donnait lieu parfois à la tenue de marchés où les habitants apportaient, pour les échanger contre ces produits, des tissus d'écorce, des peaux ou des animaux vivants. D'autres apportaient l'excédent de leur production à des pêcheurs ou à des artisans spécialisés, comme les forgerons et les potiers. Les biens et les services circulaient aussi sous forme de paiements pour certains rites, ou à l'occasion des mariages et des autres événements de la vie sociale, sans parler du pillage, des vols et des enlèvements. L'étude de Cohen nous présente, comme il le dit lui-même, « une série de tableaux de la vie économique d'une région qui, au début du XIX^e siècle, n'était pas encore soumise à un pouvoir administratif. Cette économie n'était pas "canalisée" par le commerce international ou interrégional, mais reposait sur un réseau

19. *Ibid.*, p. 43.

de circulation, de distribution et de redistribution remarquablement dense et étendu »²⁰.

Le XIX^e siècle apporta, même au Bunafu, des changements entraînant des contraintes et des possibilités nouvelles. À mesure que les familles s'agrandissaient, les cultures s'étendaient à des terres auparavant négligées. On essaya des cultures nouvelles dont on s'était méfié jusqu'alors; certaines prirent par la suite une grande importance. L'« horizon économique » des villageois s'élargissait à mesure que le commerce resserrait les liens des villages avec les ports de la côte et les marchés d'outre-mer. L'extension des relations commerciales amena des changements sociaux et politiques. Elles eurent tendance à renforcer la position des chefs qui pouvaient s'enrichir plus rapidement — en taxant le commerce du sel, du fer et du cuivre, sans parler de l'ivoire, de la cire d'abeille et de l'huile de palme — qu'en levant un tribut sous forme de produits agricoles et de corvées. Mais les chefs pouvaient difficilement s'approprier tous les profits que rapportait le commerce. Un grand nombre d'individus quittèrent, pour aller chercher fortune, le lieu de résidence que leur imposait la coutume, ce qui augmenta la mobilité sociale. Ces événements, qui d'ailleurs se déroulaient lentement, ne constituaient pas de véritables nouveautés, mais résultaient plutôt de l'accentuation d'une tendance et de la généralisation d'un comportement qu'on pouvait déjà observer au XVIII^e siècle. Il ne faut donc pas exagérer l'effet qu'a pu avoir le commerce extérieur. Comme J.-L. Vellut le montre bien, l'histoire de l'Afrique au XIX^e siècle ne se réduit pas à la façon dont ce continent a subi les fluctuations de l'économie mondiale; c'est aussi l'histoire de la lente diversification des ressources naturelles exploitées par les Africains²¹. Il faut absolument mettre l'accent sur ce facteur interne qui a reçu l'empreinte des facteurs externes et qui a déterminé la réaction qu'ils ont suscitée. Comme Cohen l'indique dans le chapitre sur la région des Grands Lacs — que les historiens n'ont considérée jusqu'à maintenant que comme un ensemble d'États centralisés réagissant à des forces extérieures —, cette région, « au XIX^e siècle, n'était pas seulement un ensemble d'États, petits et grands, mais aussi un monde où l'individu et la famille ne cessaient, de mille façons et parfois insensiblement, de changer d'attitude à l'égard de l'autorité de l'État, de la participation sociale, de la production et du commerce »²².

Il est intéressant de comparer, au début du XIX^e siècle, l'organisation de l'agriculture autour de l'ancienne ville de Kano, dans le nord du Nigéria, avec celle qui prévalait au Bunafu, dans cette région du nord du Busoga qui n'était soumise à aucune autorité administrative. Les marchés occupaient une plus grande place dans l'économie de Kano, car cette ville était devenue depuis longtemps un des centres du commerce local, régional et international grâce à l'importance de ses activités manufacturières: fabrication et teinture des tissus et tannage. Ce serait cependant une erreur de concentrer son attention

20. *Ibid.*, p. 47-48.

21. J.-L. Vellut, chap. 12 ci-après.

22. D. W. Cohen, chap. 11 ci-après.

sur les courants déterminés par les marchés et les routes commerciales au lieu de s'intéresser au réseau de relations sociales et culturelles dont dépendaient routes et marchés. Le souverain, la classe dirigeante et les marchands de Kano jouaient un rôle considérable dans la vie économique de cette ville fortifiée qui, par ailleurs, subissait l'influence de l'islam. Et pourtant, à Kano comme au Bunafu et dans les communautés villageoises de Tunisie, la production agricole, qu'il s'agît des cultures de base ou des diverses espèces de coton et de plantes tinctoriales, était assurée pour l'essentiel par des roturiers vivant dans des domaines ruraux qui constituaient la base du système de production. Comme Abdullahi Mahadi l'a fait remarquer dans une étude récente, le *maigida*, c'est-à-dire le chef d'un domaine, était, dans la région de Kano, « comme le gouverneur d'une ville ». Les gens de sa maison recevaient de lui la nourriture et le vêtement; il présidait aux événements de leur vie sociale; il déterminait chaque année l'étendue des terres à cultiver et les cultures qu'elles porteraient; il décidait combien de temps serait employé à travailler sur l'exploitation collective (*gandu*), et combien de temps sur les exploitations individuelles (*gayauna*). Le travail n'était pas nettement divisé entre les sexes. Tout le monde participait à la plantation: les hommes creusaient des trous dans le sol et y déposaient des graines que les femmes et les enfants recouvraient ensuite de terre. Les adultes des deux sexes s'occupaient du désherbage, tandis que les enfants gardaient les moutons, les chèvres et les autres animaux domestiques. Les femmes rassemblaient au centre du champ les gerbes récoltées par les hommes. En plus du réseau des relations sociales et culturelles qui, dans certains cas, impliquaient le travail en commun et l'échange des produits, il y avait ce qu'on appelait le *gayya* [travail communautaire] accompli par les habitants d'un village à titre bénévole — mais un bon citoyen se devait d'y participer consciencieusement — lorsqu'un surplus de main-d'œuvre était requis par les plantations, les récoltes, la construction d'une maison ou d'autres activités de cette importance²³.

Comme il a été dit plus haut, l'État, incarné par l'émir et ses représentants officiels, jouait à Kano un rôle plus actif qu'au Bunafu dans la direction de l'économie et dans la vie des communautés rurales. Sur ce point, Kano se rapprochait de la Tunisie. L'émir était considéré comme le propriétaire du sol. Il pouvait également réglementer l'acquisition, l'utilisation et l'aliénation des terres. Il pouvait en retirer l'usage à ses sujets qui s'étaient volontairement rendus coupables de désobéissance, qui avaient manqué à leurs obligations fiscales, ou qui commettaient, de façon habituelle, des actions contraires aux intérêts de la société, comme le vol. L'émir avait en même temps le devoir de garantir aux sujets loyaux la possession de leurs terres, de sorte que les chefs des domaines croyaient généralement qu'elles leur appartenaient. Ils ne croyaient pas pour autant que la possession garantie par l'émir comportât en leur faveur le droit d'aliénation, bien qu'il fût généralement permis de donner leurs terres en location ou en sous-location. En s'appuyant sur cette

23. A. Mahadi, 1982, en particulier le chap. 6, « Agricultural and Livestock Production ».

conception d'après laquelle l'émir était le propriétaire du sol, des souverains entreprenants incitèrent fortement plusieurs groupes originaires notamment du Borno, d'Azben et du Nupe, qui pouvaient introduire à Kano diverses techniques agricoles ou industrielles, à s'établir dans différentes parties du royaume, où ils prirent la place des populations autochtones qu'on avait également incitées à quitter la région qu'elles habitaient. Le roi accorda aux chefs, aux principaux dignitaires et aux principaux marchands des domaines où ils employèrent leurs esclaves et leurs clients à la culture du sol, à l'élevage du bétail et à la production industrielle. D'autres travailleurs furent recrutés au moyen du système qui instituait le travail bénévole, le *gayya*.

Le succès obtenu par le *djihād* au début du XIX^e siècle apporta d'importants changements à la politique économique de Kano. Il entraîna notamment l'application du système juridique de l'islam, la *shari'ca* au régime foncier. Les califes donnèrent plus d'ampleur aux diverses mesures destinées à promouvoir la prospérité industrielle et commerciale. Cette politique, il faut le souligner, avait pour fondement l'organisation de l'agriculture qui était celle du XVIII^e siècle. Comme le dit Mahadi, « le système foncier antérieur au XIX^e siècle ne subit aucune modification essentielle. L'aspect de continuité primait celui de changement »²⁴. La *shari'ca*, en reconnaissant à l'émir le droit de distribuer des terres, faisait du sol l'objet possible d'un commerce que « Kano continuait à considérer comme illégal ». L'effet le plus remarquable de l'application de la *shari'ca*, au régime foncier semble avoir été de favoriser, par la voie de l'héritage, la division du *gandu* (domaine exploité collectivement par une lignée) en portions appartenant chacune à une seule famille, et par conséquent de réduire l'étendue des parcelles qui constituaient, pour les roturiers, la base de la production agricole. En même temps, la remarquable expansion de l'agriculture, pratiquée sur de grands domaines par la classe dirigeante et les principaux négociants, aggrava la pénurie des terres, en particulier à proximité de Kano et des autres villes ; ce qui poussa les petits agriculteurs à s'établir dans des régions plus éloignées, à abandonner l'agriculture pour la fabrication artisanale et industrielle, ou à se soumettre entièrement aux grands propriétaires, en se joignant à leur clientèle.

Les structures du pouvoir

Les exemples de Kano et du Bunafu illustrent, sous deux formes différentes, l'influence que la structure politique pouvait avoir sur le développement de l'agriculture en Afrique au début du XIX^e siècle ; dans un cas, le système politique était centralisé et fortement structuré ; dans l'autre, un pouvoir diffus s'exerçait de manière informelle. Nous ne reprenons pas ici la distinction que les anthropologues ont autrefois proposé de faire entre les sociétés

24. *Ibid.*, p.566-567.

«à État» et les sociétés «sans État». Les habitants du Bunafu avaient le sentiment de vivre sous l'autorité d'un gouvernement. Les immigrants, qui avaient fui des systèmes politiques hiérarchisés et fortement structurés, s'inspirèrent du souvenir qu'ils en avaient gardé, lors des luttes qui entourèrent l'apparition d'un nouveau système politique au Bunafu. D'autres continuaient à croire aux pouvoirs du *mukama*, ce chef charismatique élu et habité par la divinité, ou à l'influence que des feux allumés rituellement dans la demeure royale pouvaient avoir sur la fécondité des femmes et la fertilité du sol. Vellut a montré qu'il fallait remplacer la distinction fondée sur la présence ou l'absence d'un État par une distinction entre «deux modèles du pouvoir: celui, hiérarchisé, défini, tributaire des royaumes, ou, à l'autre extrême, celui, plus égalitaire et plus informel, du gouvernement par des comités d'anciens ou de notables. Ces deux modèles étaient complémentaires et, dans la pratique, il existait une grande variété de situations intermédiaires, hésitations et compromis divers. Les exigences du milieu et des activités économiques, aussi bien que des circonstances historiques et même de personnes, ont favorisé un type d'organisation se rapprochant tantôt du modèle royaliste (avec ses qualités d'ordre, de sécurité), tantôt de l'idéal démocratique plus souple, moins contraignant»²⁵.

Il faut ajouter que le système étatique n'a pas toujours été celui qui assura le plus efficacement le maintien de l'ordre. Transcendant le système de lignées propre aux sociétés décentralisées, diverses institutions qui s'étaient développées dans les domaines religieux, judiciaire et économique ont pu, grâce à leur caractère global, remplir la fonction d'encadrement nécessaire au maintien de l'ordre, ou supplanter un État en décomposition²⁶. On peut citer par exemple le *poro* et des associations similaires de la haute Guinée ou les diverses «sociétés secrètes» du Cameroun et du Gabon dans le bassin de la Cross et dans la zone de la forêt équatoriale. Dans le cas des Aro, l'influence d'un groupe d'oracles, largement diffusée par les colonies aro et par des «sociétés secrètes» locales, fournit la base judiciaire et économique de l'unification d'une vaste portion du pays igbo. Les changements économiques du XIX^e siècle ont agi sur les structures du pouvoir non seulement en modifiant la structure des États, mais souvent aussi en renforçant les structures non politiques qui recouvraient déjà l'ensemble de la société.

Les événements survenus au début du XIX^e siècle révèlent une tendance à la centralisation des systèmes politiques, et au renforcement de l'autorité royale. Tandis que se désagrégeaient les empires trop étendus comme celui des Lunda, comme l'Ancien Oyo et comme l'Empire mossi du *mogho naaba*, de nouveaux États plus petits, et soumis à des régimes plus autoritaires, prenaient leur place. Muḥammad 'Alī affermit sa puissance en Égypte et, par là même, affaiblit encore davantage l'Empire ottoman; il rêvait de remplacer celui-ci par un empire afro-arabe, mais ce projet, malgré les efforts de son fils, n'a jamais été réalisé. 'Uṯmān dan Fodio parvint à transformer en un vaste empire le califat de Sokoto, mais le pouvoir politique réel fut délégué aux

25. J.-L. Vellut, chap. 12 ci-après.

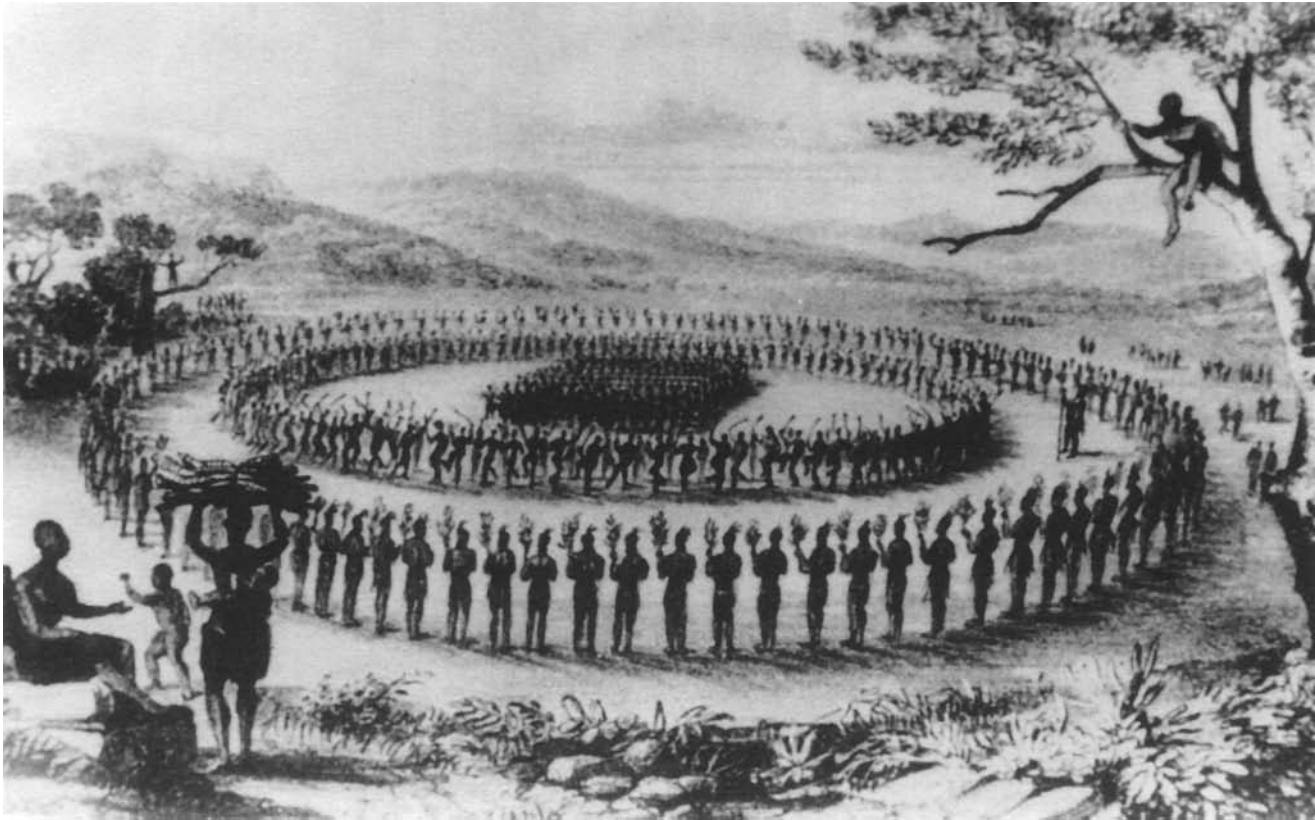
26. J. N. Oriji, 1982.

émirs. Le Mfecane, surtout, déclencha une réaction en chaîne qui aboutit à la constitution d'un ensemble de petits royaumes centralisés non seulement en Afrique australe, mais aussi en Afrique centrale et même orientale. Dans son analyse des causes du Mfecane, L. D. Ngcongco montre à quel point le système de production agricole chez les Nguni du Nord était centralisé, et comment la société nguni, sous l'impulsion de l'État, s'est adaptée aux exigences posées par la transformation de ce système.

Les cultivateurs nguni du Nord avaient mis progressivement au point un système d'exploitation mixte. Ils vivaient dans des habitations dispersées et non pas dans des villages comme les Sotho-Tswana. Le chef de la lignée paternelle habitait généralement dans la propriété familiale, avec deux ou trois femmes logées, chacune avec ses enfants, dans une maison séparée. Les hommes s'occupaient du bétail et chassaient; les femmes se consacraient aux cultures. Le système d'utilisation du sol permettait au bétail d'avoir accès alternativement aux *pâturages doux* et aux *pâturages aigres*: « Au printemps et au début de l'été, les pasteurs nguni pouvaient emmener leurs troupeaux paître sur le "sommet" des hautes terres et, à partir du milieu de l'été, ils redescendaient avec leurs bêtes jusqu'au fond des vallées tapissées d'herbes tendres. La diversité du climat avait aussi permis à ces agriculteurs de choisir les terrains les plus appropriés à la culture du sorgho, du mil ou du maïs²⁷. »

Le maïs introduit au XVIII^e siècle était devenu, au début du XIX^e, la base de l'alimentation à la place des cultures traditionnelles. Ces facteurs semblent avoir entraîné une prospérité relative et un accroissement démographique qui, en aggravant la concurrence pour l'appropriation du sol, provoquèrent à leur tour des tensions sociales et politiques. Les chefs, souverains ou tributaires, formaient une hiérarchie. Leurs grands domaines pourvoyaient aux activités communautaires, qu'elles fussent de nature rituelle, culturelle ou militaire. Les souverains des Nguni du Nord ont apparemment emprunté aux Sotho-Tswana leurs rituels d'initiation centralisés. Allant plus loin, ils se servirent de ces rituels pour recruter des jeunes gens des deux sexes comme main-d'œuvre communautaire, et plus tard pour lever des troupes composées de jeunes guerriers qui devaient parfois passer jusqu'à dix ans dans le domaine royal avant de rentrer chez eux, de se marier et de reprendre le travail de la terre. Ce système permettait de limiter l'accroissement démographique et de régler les mouvements de populations. Les activités militaires de ces troupes prirent de l'ampleur à mesure que la concurrence pour l'appropriation du sol dégénéra en véritables guerres.

27. L. D. Ngcongco, chap. 5 ci-après.



1.1. *Danse cérémonielle à Mbelebele, camp militaire zulu, en 1836.*
[Source: J. D. Omer-Cooper, *The Zulu aftermath*, 1966, Longman, Londres (l'original se trouve dans A. F. Gardnier, *Narrative of a journey to the Zoolu country*, 1836, Londres). Illustration: Longman, © Slide Centre Ltd, Ilminster.]

Les impulsions venues de l'intérieur

Ainsi le Mfecane, qui est considéré comme une des principales causes des bouleversements qu'a connus l'Afrique au XIX^e siècle, s'explique d'abord par la façon dont le développement social et économique s'est adapté, avant le XIX^e siècle, à l'évolution historique. L'examen attentif des données dont nous disposons actuellement a réfuté toutes les tentatives d'explication globale qui rapportent le Mfecane à la présence des Européens au Cap, à l'influence grandissante de l'économie pastorale capitaliste pratiquée par les *trekboers*, ou à l'attrait du commerce établi par les Portugais dans la baie de Delagoa. Les impulsions qui ont produit le Mfecane venaient principalement de l'Afrique elle-même. Cela est également vrai des autres grands événements du début du XIX^e siècle, comme les réformes de Muḥammad 'Alī et les *djihād* d'Afrique occidentale.

Le mouvement national qui a porté Muḥammad 'Alī au pouvoir, et dont il a su, par son habileté, rester l'inspirateur et le dirigeant, a souvent été attribué au choc causé par la « mission égyptienne » de Bonaparte. Mais c'est là une conception erronée, comme le montre A. Abdel-Malek dans son chapitre intitulé « La renaissance de l'Égypte (1805-1881) » : « Le XVIII^e siècle égyptien apparaît comme un laboratoire de ce que sera l'Égypte renaissante²⁸. » Le sentiment national nourri par l'élite égyptienne dans les grandes villes, en particulier Le Caire et Alexandrie, et par les *shaykh* et les *'ulamā'* dans les centres islamiques comme al-Azhar, suscita les révoltes d'octobre 1798 et d'avril 1800, qui affaiblirent la position des Français et provoquèrent leur départ. Le même mouvement fit échec à la tentative des Mamlūk pro-ottomans pour rétablir leur domination sur l'Égypte. C'est donc le sentiment national des Égyptiens qui a permis les réformes de Muḥammad 'Alī, et qui explique la volonté que celui-ci et son fils ont eue de donner à l'Égypte un gouvernement véritablement national, tout aussi indépendant du sultan ottoman que des Européens, et capable d'administrer un empire afro-arabe.

Ce désir de renouveau et de réforme se manifeste également chez les divers souverains qui ont pris part à l'aventure du Mfecane, ou qui ont essayé de restaurer l'empire d'Éthiopie, ou chez les *shaykh* du Soudan central et occidental qui ont puisé dans les traditions de l'islam les principes d'une réforme sociale et politique. En grande partie grâce aux écrits qu'ont laissés les combattants du *djihād* et les voyageurs européens, nous avons une connaissance suffisante de l'ensemble de forces et d'idées qui a produit cette série de mouvements révolutionnaires, laquelle a commencé dans le Fouta Toro, le Fouta-Djalon et le Bondou (Bondou) au XVIII^e siècle, et a pris fin au XIX^e siècle à Sokoto, au Macina et à Dinguiraye. Il est donc inutile d'essayer d'évaluer la place que l'économie européenne occupe dans cet ensemble de forces et d'idées : mercantilisme à l'époque de la traite des Noirs, ou capitalisme à l'époque de l'abolition de l'esclavage et des voyages de découverte.

28. A. Abdel-Malek, chap. 13 ci-après.

Le *djihād* a reçu son impulsion des Africains eux-mêmes. Les souverains qui ont pris part au *djihād* se sont efforcés de développer la production agricole, à la fois dans les exploitations familiales traditionnelles et dans les grands domaines exploités par des esclaves et des clients. Ils ont aussi encouragé l'industrie et le commerce. Ils ont amélioré les routes commerciales et la sécurité des commerçants. L'immense majorité des marchandises qui circulaient sur ces routes était destinée au commerce local et régional, mais les chefs du *djihād* ont aussi construit des routes pour les marchands qui traversaient le Sahara et pour les pèlerins qui se rendaient au Soudan oriental, dans la vallée du Nil et à La Mecque. Il apparaît de plus en plus certain que ces mesures relatives au commerce intérieur avaient, avant même la reprise, au XIX^e siècle, du commerce avec les Européens, mis en place des routes commerciales qui traversaient tout le continent²⁹. Bien sûr, les Européens ont rapidement pris connaissance du résultat de ces mesures et se sont empressés d'en tirer parti. Comme les historiens ne possèdent pas de documents aussi nombreux sur les régions situées plus au sud, ils ont moins souvent évité la tentation de surestimer l'influence qu'a eue, sur l'économie de l'Ancien Oyo, la part que cet État a prise au XVIII^e siècle à la traite des Noirs, par l'intermédiaire du pays des Egbas et de Porto-Novo³⁰. Mais de telles hypothèses sur les conséquences de l'abolition de l'esclavage n'ont pas réussi jusqu'à maintenant à expliquer l'effondrement des bases économiques, politiques, religieuses et sociales de l'empire, ni les nombreuses tentatives qui furent faites au XIX^e siècle pour fonder de nouvelles structures sur diverses idées politiques et religieuses. Il est plus probable que, comme dans les États où s'est livré le *djihād*, cet effondrement avait pour causes fondamentales le mécontentement des sujets et leur désir de réformes; quant aux causes secondaires, ce furent la pénétration de la pensée musulmane et le *djihād* de Sokoto, plutôt que la traite ou son abolition. Les guerres, les migrations, la mise en valeur de régions jusque-là négligées comme celle des marais côtiers, l'essor des villes et de marchés nouveaux, le goût des expériences et des réformes, toutes ces conséquences de la chute de l'empire ont créé des possibilités que les Européens se sont bornés à exploiter.

Ce désir de renouveau est donc ce qui explique que, au XIX^e siècle, tant de souverains africains, de l'Égypte et de la Tunisie, de Madagascar et du Lesotho, d'Abokuta comme du pays des Fanti aient, malgré la méfiance que leur inspiraient les intentions des Européens, pris le risque d'accueillir des marchands, des aventuriers ou des missionnaires venus d'Europe, en espérant que l'importation des techniques européennes aiderait au développement de leurs pays. L'Égypte ne fut pas le seul pays d'Afrique à avoir eu le sentiment d'une renaissance. On peut vraiment dire que le XIX^e siècle fut, pour l'Afri-

29. Voir, par exemple, P. D. Curtin *et al.*, 1978, chap. 14.

30. R. Law, 1977, en particulier aux p. 217-236, passe en revue tous les documents disponibles, mais il paraît enclin à exagérer l'influence du commerce en général et de la traite en particulier sur l'économie de l'Ancien Oyo. Voir à la page 255: « Il est probable que l'effondrement de la traite dans les années 1790 a considérablement réduit les revenus des Alafin et Awole a peut-être réagi à cette situation en augmentant les impôts à l'intérieur du royaume. »

que, « l'âge du progrès »³¹. Mais l'aspiration au progrès, qui a en effet dominé cette époque, avait son origine en Afrique même. Les souverains africains ont essayé de mettre à profit l'activité croissante des Européens, mais, victimes de cette activité, ils furent à la fin déçus dans leur espoir de renouveau.

Conclusion

Au début du XIX^e siècle, de nouveaux facteurs de changement sont apparus dans l'histoire de l'Afrique, le principal étant le désir accru qu'avaient les Européens, non seulement de faire du commerce en Afrique, mais encore d'intervenir dans la vie sociale et économique des populations africaines. Ce désir se traduisait par diverses préoccupations : les Européens voulaient mieux connaître les populations et les ressources de l'intérieur, mettre fin à la traite des Noirs, développer l'exportation de certaines cultures ; les missionnaires cherchaient à imposer aux Africains la façon de vivre des chrétiens ; les commerçants s'efforçaient d'étendre leur activité à l'intérieur du continent. Tout cela créait de nouvelles possibilités et de nouvelles difficultés économiques. Les centres du nouveau commerce ne coïncidaient pas toujours avec ceux de l'ancien. Les différents États et, à l'intérieur des États, les différents groupes d'intérêts, se disputaient les sources de richesse et le commerce des produits devenus essentiels, comme les armes à feu. L'importance quantitative de ces nouvelles relations commerciales et, plus encore, la stimulation qu'elles exercèrent sur les échanges déjà existants donnèrent une expansion considérable aux activités commerciales. Mais il faut souligner, une fois de plus, que le commerce pratiqué au XIX^e siècle était le prolongement de celui qui existait avant ; que les hommes qui l'ont inauguré et les structures qui l'ont soutenu étaient les mêmes qu'à l'époque de la traite ; qu'il reposait largement sur la traite intérieure et le travail des esclaves ; et donc sur les systèmes politiques, le réseau des routes commerciales, les relations sociales et économiques, et avant tout le système de production agricole. Il ne faut pas donner une image déformée de l'évolution de l'Afrique au début du XIX^e siècle en faisant remonter à cette époque l'influence prépondérante que les Européens n'exerceront que plus tard sur les processus de transformation. Les traditions héritées du XVIII^e siècle et les changements propres à l'Afrique elle-même eurent, au début du XIX^e siècle, beaucoup plus d'importance que les changements venus de l'extérieur.

31. C'est le titre (« Africa's age of improvement ») que A. Hopkins donna, en 1980, à sa leçon d'ouverture qui portait, il est vrai, sur les objectifs généraux de l'histoire économique de l'Afrique, plutôt que sur les tendances propres au XIX^e siècle.